



Pour la sixième année consécutive en France, le Ministère du travail, de l'emploi et de la santé, et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) organisent la **Semaine européenne de la vaccination**

du

21 au 27 avril 2012

.

En région Rhône-Alpes, les objectifs sont :

- de rappeler l'importance de la vaccination comme prévention essentielle de certaines maladies infectieuses,
- d'aider le grand public à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination,
- d'inciter le grand public à faire vérifier son carnet de santé ou de vaccination, et à procéder aux vaccinations et/ou rattrapages recommandés,
- d'informer les professionnels de santé des actualités et des enjeux du calendrier vaccinal.

Les évaluations menées en France comme à l'étranger, montrent l'intérêt des actions de proximité, adaptées à la situation locale, au plus près de la population et des professionnels de santé.

C'est pourquoi en région Rhône-Alpes de nombreux projets vont être mis en oeuvre à l'occasion de cet événement : expositions, conférences-débat, séances de vaccination supplémentaires, d'information, interventions aux Journées Défense et citoyenneté...

Par ailleurs, de nombreux partenaires sont mobilisés pour faire vivre cette Semaine de la vaccination au niveau national et en région Rhône-Alpes : Agences régionales de santé, éducation nationale, médecins, pédiatres, pharmaciens, sages-femmes, infirmières, établissements de santé, municipalités, caisses d'Assurance maladie, mutuelles, centres de vaccinations, centres de protection maternelle et infantile, associations, etc.

En 2012, la vaccination des adolescents et des jeunes adultes est le thème prioritaire de la Semaine de la vaccination. En effet, la mise à jour et les rappels des vaccinations recommandées par le calendrier vaccinal restent nécessaires pour cette population dont la couverture vaccinale n'est pas suffisante. C'est ce qui a motivé le choix de cette priorité par le Ministère de la santé. Par ailleurs, si l'épidémie de rougeole semble marquer le pas, le nombre élevé de personnes réceptives parmi les jeunes laisse prévoir la survenue de nouvelles flambées épidémiques si le rattrapage vaccinal n'est pas réalisé.

> Pour plus d'informations :

- Agence régionale de santé Rhône-Alpes : <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Semaine-europeenne-de-lavacci.131811.0.html>
- Semaine européenne de la vaccination : www.semaine-vaccination.fr
- INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) : <http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/vaccination/index.asp>
- INVS (Institut de veille sanitaire) : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Couverture-vaccinale>
- Semaine européenne de la vaccination (en Anglais) : <http://eiw.euro.who.int/>

Pourquoi une Semaine européenne de la vaccination ?

Historique et organisation de la Semaine européenne de la vaccination

La Semaine européenne de la vaccination a été initiée en 2005, par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Neuf pays européens ont participé à cette initiative pilote. La Semaine de la vaccination a lieu chaque année à la fin du mois d'avril et est inscrite dans l'agenda international. En 2012, plus d'une centaine de pays dans le monde y participeront ainsi que la totalité des pays de la zone Europe.

Dès octobre 2006, la France, dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère chargé de la santé et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), s'est impliquée dans cette initiative pour préparer une première édition française, en avril 2007, avec cinq régions « pilotes ». Le nombre de régions participantes a augmenté chaque année et, depuis 2011, 26 régions françaises prennent part à la Semaine de la vaccination.

Principaux objectifs de la semaine européenne de la vaccination

Selon l'OMS, après l'eau potable mais avant les antibiotiques, la vaccination est l'innovation qui a le plus contribué à l'allongement de la durée de vie dans le monde, notamment par la réduction de la mortalité infantile. La vaccination protège individuellement, mais aussi, elle procure une immunité de groupe qui profite aux autres. Elle protège ainsi les plus fragiles ne pouvant pas être vaccinés (femmes enceintes, nouveau-nés, certaines malades...). Se vacciner est donc un geste altruiste.

Enfin, la vaccination est l'une des mesures de santé publique présentant le meilleur rapport « coût/efficacité » : le recours au système de soin est limité (l'injection d'un vaccin est rapide, elle se fait lors d'une simple consultation, la protection est longue, voire à vie), le vaccin évite les maladies coûteuses... Elle contribue à réduire les dépenses de santé.

Paradoxalement, la vaccination est en permanence l'objet de contestations et de critiques, de nos jours relayées et amplifiées par internet. Il existe des opposants à la vaccination pour des raisons culturelles, philosophiques, idéologiques, cristallisant leurs critiques sur certains vaccins (Hépatite B, rougeole). Ils sont peu nombreux mais très actifs. Leur propagande entame l'opinion positive sur la vaccination dans la population générale (plus de 90 % d'opinions favorables ou très favorables selon le baromètre santé 2005). Il faut sans cesse regagner la confiance du public qui manifeste de plus en plus le souhait d'être informé de manière loyale et objective, et qui demande à participer aux décisions concernant sa santé.

Ainsi, l'objectif de la Semaine européenne de la vaccination est de favoriser une meilleure compréhension des enjeux de la protection vaccinale, pour que le public puisse disposer d'éléments d'information simples et didactiques sur la vaccination, et obtenir les réponses aux questions qu'il se pose face à des maladies infectieuses souvent mal connues, voire oubliées.

La Semaine européenne de la vaccination est également l'occasion de faire le point sur les pratiques, les connaissances et les représentations des patients mais aussi des médecins, et inciter ces derniers à vacciner. Pour cela, il est important d'informer et de communiquer chaque année sur la vaccination et ses enjeux.

Cette année, le thème retenu est la « vaccination des adolescents et des jeunes adultes ». En effet, ce public est difficile à atteindre parce qu'il est en bonne santé, consulte peu et est peu réceptif aux messages de prévention. Chez les adolescents et les jeunes adultes, les recommandations vaccinales contre la coqueluche, la varicelle, le méningocoque C, le papillomavirus sont souvent difficiles à appliquer.

D'autres thèmes seront également abordés :

- les vaccinations du voyageur ;
- les vaccinations durant la grossesse et l'allaitement ;
- la question des adjuvants ;
- les résistances psychologiques à la vaccination...

Ces sujets seront traités lors de conférences-débats organisées pour les professionnels de santé de la région, et lors d'échanges avec le public sur des stands où les personnes intéressées pourront poser leurs questions à des médecins ou des infirmières compétents en vaccinologie.

L'organisation de la Semaine européenne de la vaccination

La coordination nationale est assurée conjointement par le Ministère chargé de la Santé et par l'INPES. Ce dernier met ainsi à disposition des régions et de l'ensemble des partenaires nationaux et régionaux, des dossiers documentaires, des outils... et les documents qu'il édite sur les vaccinations.

Toutefois, la réussite de cette Semaine européenne de la vaccination repose principalement sur l'activation de réseaux et de partenariats entre des acteurs nationaux et régionaux.

L'organisation de la semaine européenne de la vaccination a impliqué la participation de différents acteurs régionaux : Agence régionale de santé, services de l'Etat, Assurance maladie, mutuelles, Conseils généraux, communes, professionnels de santé, associations...

La mobilisation de ces acteurs permet la mise en place d'un grand nombre d'actions que ce soit en direction du grand public ou des professionnels de santé (cf. la partie « Les actions menées

en Rhône-Alpes p.26).

> Pour connaître les actions en région Rhône-Alpes : [http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Semaine-europeenne-de-la-vaccin.131811.0.html](http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Semaine-europeenne-de-la-vaccin-131811.0.html)

La vaccination des adolescents et des jeunes adultes est la priorité nationale 2012

La couverture vaccinale est insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes. En particulier, les mises à jour et rappels de vaccination peuvent être oubliés. C'est pour cette raison que le Ministère en charge de la santé a choisi de s'adresser de façon prioritaire à cette population en 2012.

D'après le Baromètre Santé 2010¹ de l'INPES, si les Français sont majoritairement favorables à la vaccination, près d'une personne interrogée sur cinq (19 %) estime ne pas être à jour de ses vaccinations et plus d'un quart (27 %) ne connaît pas la nature de la dernière vaccination effectuée.

Les adolescents et les jeunes adultes sont près de la moitié (45 %) à ne pas pouvoir citer leur dernier vaccin.

Ce résultat illustre le manque d'attention porté à son statut vaccinal, et peut expliquer les difficultés à atteindre des niveaux de couverture vaccinale satisfaisants.

Pourtant, il est nécessaire de rester attentif à ses vaccinations tout au long de sa vie. Par ailleurs, la couverture vaccinale des adolescents, des jeunes adultes sans enfants, des parents de jeunes enfants est insuffisante pour certaines maladies : rougeole, coqueluche...

Durant cette période, plusieurs arguments peuvent être utilisés pour aborder le sujet et proposer si nécessaire une mise à jour des vaccinations :

> Pour protéger toute une vie, des rappels de vaccins sont nécessaires

La durée de protection qu'apporte la vaccination dépend de nombreux paramètres : l'âge, le type de vaccin utilisé, la présence ou non d'adjuvant, etc. Certains vaccins nécessitent de pratiquer des injections de rappels, y compris à l'adolescence et à l'âge adulte, pour maintenir l'efficacité de la protection.

Par exemple, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (dTP) requiert un rappel vers 16-18 ans puis tous les dix ans pour rester efficace ; la coqueluche nécessite un rappel vers 11-13 ans puis un autre entre 26 et 28 ans.

> Certaines maladies dites « infantiles » sont considérées à tort comme bénignes La rougeole

Le cas de la rougeole illustre très bien cette situation. L'épidémie qui a débuté en 2008 en France atteint les enfants, mais aussi les adolescents et les jeunes adultes.

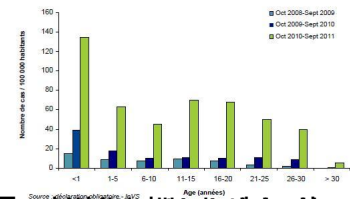
Au total, depuis le début de l'épidémie, 22 000 cas de rougeoles ont été déclarés à l'InVS, dont pour l'année 2011, près de 15 000 cas : 16 avec complications neurologiques, 714 pneumopathies graves et 6 décès. La moitié des malades avait 16 ans et plus.

Depuis le 1er janvier 2012, 228 cas ont été notifiés (dont 8 pneumopathies graves) sur l'ensemble du territoire.

1 Enquête déclarative menée par téléphone entre les mois d'octobre 2009 et juillet 2010 ; module vaccination portant sur 9 479 personnes âgées de 15 à 79 ans.

Écrit par ARS Rhône-Alpes

Lundi, 23 Avril 2012 12:29 - Mis à jour Lundi, 23 Avril 2012 12:56



Source : ARS Rhône-Alpes, données de la Direction Régionale de l'Hébergement et de la Santé (DRH) et de la Direction Régionale de l'Éducation et de la Santé (DRS).